



Préfecture de l'Ardèche
Préfecture du Cantal
Préfecture de la Haute Loire

Préfecture de la Lozère
Préfecture du Puy-de-Dôme

DELEGATION INTER-SERVICES POUR L'EAU

ARRETE INTER-PREFECTORAL *DIPE 2006-28*

fixant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
du Haut Allier

Le Préfet de l'Ardèche
Le Préfet du Cantal
Le Préfet de la Haute-Loire
Le Préfet de la Lozère
Le Préfet du Puy-de-Dôme

- VU le Code de l'Environnement et notamment son article L 212-3 ;
- VU le décret n° 92-1042 du 24 septembre 1992 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux, modifié par le décret n°2005-1329 du 21 octobre 2005
- VU l'avis favorable du Conseil Régional de l'Auvergne en date du 10 octobre 2005 ;
- VU les avis favorables des Conseils Généraux concernés en date des 3 octobre, 30 septembre, 24 octobre, 26 septembre et 3 octobre 2005 ;
- VU la consultation des communes concernées par le périmètre du SAGE du Haut Allier;
- VU la délibération en date du 2 décembre 2005 du Comité de Bassin Loire Bretagne qui émet un avis favorable au projet de périmètre du SAGE Haut Allier ;
- SUR propositions des secrétaires généraux des Préfectures de l'Ardèche, du Cantal, de la Haute-Loire, de la Lozère et du Puy-de-Dôme ;
- SUR proposition du Délégué Inter-Services Pour l'Eau ;

ARRETEMENT

Article 1 :

Le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Haut Allier couvre l'ensemble du bassin versant amont de l'Allier, comme indiqué sur la carte en annexe 1. la liste des communes concernées par ce périmètre figure en annexe 2 du présent arrêté.

Article 2 :

Le Préfet de la Haute-Loire est chargé de suivre, pour le compte de l'Etat, la procédure d'élaboration du SAGE Haut Allier.

Article 3 :

Le présent arrêté sera affiché dans toutes les mairies situées dans le périmètre, et une mention sera insérée dans deux journaux régionaux et locaux diffusés dans chacun des cinq départements.

Article 4 :

Les Secrétaires Généraux des Préfectures de l'Ardèche, du Cantal, de la Haute-Loire, de la Lozère et du Puy-de-Dôme, le Délégué Inter-Services Pour l'Eau et les maires des communes concernées sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de chacun des cinq départements.

Fait au Puy-en-Velay, le

7 3 MAI 2006

Le Préfet de l'Ardèche,

Jean-Yves LATOURNERIE

Le Préfet de la Lozère,

Paul MOURIER

Le Préfet du Cantal,

Jean-François DELAGE

Le Préfet du Puy-de-Dôme,
P/Le Préfet, et par délégation:

Le Secrétaire Général,

Jean-Pierre CAZENAVE-LACROUTS

Le Préfet de la Haute-Loire

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

Philippe JAUMOILLIÉ

Liste des communes du SAGE du Haut-Allier

HAUTE-LOIRE	Alleyras	Grèzes	Saint Privat du Dragon
107	Ally	Jax	Saint Vénérand
	Arlet	Josat	Saint Vert
	Aubazat	Landos	Sainte Eugenie de Villeneuve
	Auvers	Langeac	Sainte Marguerite
	Bains*	Laval sur Doulon	Salzuit
	Barges*	Lavaudieu	Saugues
	Beaumont	Lavoûte Chilhac	Sembadel
	Berbezit	Lubilhac*	Séneujols*
	Besseyre Saint Mary la	Malvières	Siaugues Sainte Marie
	Blassac	Mazerat Aurouze	Tailhac
	Bonneval	Mazeyrat d'Allier	Thoras
	Bouchet saint Nicolas le	Mercoeur	Vals le Chastel
	Cayres*	Monistrol d'Allier	Varennes-Saint-Honorat
	Cerzat	Montlet*	Vazeilles près Saugues
	Chaise-Dieu la	Montclard	Venteuges
	Champagnac le vieux*	Ouïdes	Vergezac*
	Chanaleilles	Paulhaguet	Vernet le*
	Chanteuges	Pébrac	Vieille Brioude
	Chapelle Bertin la	Pinols	Villeneuve d'Allier
	Chapelle Geneste la	Pradelles	Vissac-Auteyrac
	Charraix	Prades	
	Chassagne	Rauret	
	Chassignolles*	Saint Arcons d'Allier	
	Chastel	Saint Austremoine	
	Chavaniac Lafayette	Saint Bérain	
	Chazelles	Saint Christophe d'Allier	
	Chilhac	Saint Cirgues	
	Chomette la	Saint Didier d'Allier	
	Cistrières	Saint Didier sur Doulon	
	Collat	Saint Etienne du Vigan	
	Connangles	Saint Georges d'Aurac	
	Couteuges	Saint Haon	
	Croisances	Saint Ilpize	
	Cronce	Saint Jean de Nay*	
	Cubelles	Saint Jean Lachalm	
	Desges	Saint Julien des Chazes	
	Domeyrat	Saint Just près Brioude	
	Esplantas	Saint Pal de Senouire	
	Ferrusac	Saint Paul de Tartas	
	Fix-Saint-Geneyss	Saint Préjet Armandon	
	Fontannes	Saint Préjet d'Allier	
	Frugières le Pin	Saint Privat d'Allier	

Liste des communes du SAGE du Haut-Allier

LOZERE 37	Allenc*	ARDECHE 10	Astet*
	Arzenc de randon		Cellier le Luc
	Auroux		Lanarce
	Bastide-Puylaurent la		Laveyrune
	Belvezet*		Lavillatte
	Chambon le Château		Lespéron
	Chasseradès		Plagnal le
	Chastanier		St Alban en Montagne
	Chateauneuf de Randon		St Etienne de Lugdarès
	Chaudeyrac		St Laurent les bains*
	Cheylard l' évêque		
	Estables*		
	Fontanes	CANTAL 9	Celoux
	Grandrieu		Chapelle-Laurent la
	Lajo*		Clavières*
	Langogne		Lastic*
	Laubert		Montchamp*
	Laval-Atger		Rageade
	Luc		Saint Poncy*
	Malzieu-Forain*		Soulage
	Montbel		Vedrines Saint-Loup
	Naussac		
	Panouse la		
	Paulhac en Margeride	PUY DE DÔME 2	Fayet-Ronaye
	Pierrefiche		St Germain l' Herm
	Rocles		
	St Bonnet de Montauroux		
	St Denis en Margeride*		
	St Flour de Mercoire		
	St Frezal d' Albuges*		
	St Jean la Fouillouse		
	St Paul le Froid		
St Privat du Fau*			
St Sauveur de Ginestoux			
St Symphorien			
Ste Eulalie*			
Villedieu la*			

* commune concernée pour une faible partie de son territoire



PRÉFECTURE DE LA HAUTE-LOIRE
DELEGATION INTER SERVICES
POUR L'EAU

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DU HAUT-ALLIER

